

► FICHE-ACTION 1 : MODERNISER NOS SERVICES POUR FÉDÉRER

Objectifs et opérations éligibles :

- Améliorer l'offre de services aux habitants pour maintenir l'attractivité du territoire
- Moderniser la gestion des services par le numérique (e-services)
- Favoriser la mise en réseau des acteurs dans le domaine de la santé (e-santé), du tourisme (e-tourisme) et de la culture

E-services, e-tourisme, e-santé	Culture	Nouveaux services : Enfants/ados/séniors
Etude des besoins, expertises	Etude stratégique, expertise	Etude préalable
Acquisition de matériel pour optimiser la gestion d'un service par le numérique type logiciel, application	Equipement et matériel destinés à la diffusion culturelle	Equipement lié à l'émergence de nouveaux services
Acquisition de matériel pour partager ou diffuser des données type bornes numériques ou portail numérique	Événementiel culturel Action de promotion de l'offre culturelle	Action d'animation, de sensibilisation autour des enjeux du maintien à domicile des séniors

« Développer la vitalité du territoire pour fixer durablement nos populations »

Vous avez un projet? Pour plus d'information, contactez :
leader@pays-jeuneloire.fr / 04 71 66 29 05

L
E
A
D
E
R

P
R
O
G
R
A
M
M
E



JEUNE-LOIRE.fr
 Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes



• Bénéficiaires :

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Syndicats intercommunaux, PETR, SPL Etablissements publics
- Associations
- PME

• Dépenses éligibles selon les opérations :

- Travaux de construction, extension, rénovation de biens immobiliers
- Aménagements extérieurs
- Equipements matériels et mobiliers
- Frais de communication
- Etudes, conseils, expertises*
- Prestations numériques
- Prestations culturelles
- Frais de personnel

• Critères de sélection :

Sélection au fil de l'eau.

Le comité de programmation examinera et appréciera les projets au moment du dépôt du dossier, sur la base du prévisionnel contenu dans le dossier de demande d'aide en s'appuyant sur une grille de sélection.

• Intensité de l'aide :

40%	64%	80%
Pour les opérations dont le bénéficiaire est une PME	Pour les opérations liées à la mutation numérique	Pour les dépenses immatérielles, frais de personnel
Pour les opérations d'investissement immobilier ou matériel d'une collectivité		

Conditions d'aide	
Montant plancher d'aide LEADER à l'instruction (mini)	2 000 €
Montant plafond d'aide LEADER (maxi)	50 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour l'événementiel culturel	8 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour les opérations de mutation numérique	80 000 €
Frais de personnel	25 000 € annuels

**Montant plafond de dépenses éligibles : 20 000 € pour les prestations d'études
Prise en charge des honoraires de maîtrise d'œuvre limitée à 10% des dépenses éligibles HT*



JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes



Grille de sélection de la Fiche-Action 1

« Moderniser nos services pour fédérer »

CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE RÉPONSE A LA STRATÉGIE	Barème	Note
Le projet porte sur : -l'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICES selon les objectifs de la fiche-action. Il s'agit de la création ou modernisation de services, hors projet relevant d'une compétence classique d'une collectivité -la MISE EN PLACE D'UN EVENEMENTIEL qui est en phase de démarrage ou connaît un changement d'échelle ou d'ambition -l'AMORCAGE D'UN NOUVEAU SERVICE ou D'UN NOUVEAU PROJET qui nécessite l'intervention ou la mutualisation d'un professionnel expert	2	
Le projet se situe dans une ZONE DEFICITAIRE EN SERVICES ou il présente un RAYONNEMENT important (échelle territoriale) qui contribue fortement à l'attractivité du territoire	2	
Le projet a une forte UTILITÉ SOCIALE : c'est un appui significatif aux populations fragilisées ou isolées, il favorise le lien social et intergénérationnel	1	
Le projet présente une approche PARTENARIALE : plusieurs partenaires sont « parties-prenantes » dans le pilotage du projet. L'action à destination des publics cibles a une dimension collective.	2	
CRITÈRES TRANSVERSAUX D'ANALYSE	Barème	Note
IMPACT SUR L'EMPLOI : le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	1	
Le projet porte une DIMENSION ENVIRONNEMENTALE : utilisation raisonnée des ressources, limitation de l'impact sur l'environnement et/ou induit un changement de pratiques ou la promotion de bonnes pratiques	1	
CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET : le projet est innovant en termes de partenariat, d'organisation, de procédé, de changement de pratiques ou le projet est nouveau pour le territoire	1	
NOTE ATTRIBUÉE PAR LE COMITÉ DE PROGRAMMATION		/10

Le projet devra obtenir une note minimum de 5/10 pour être sélectionné